**REGLEMENT INTERIEUR DU JARDIN PARTAGE DE**

**[Nom du jardin]**

*>> Rattaché à l’association :* *[nom de l’association]*

Objectifs du règlement intérieur

Il fixe les règles générales de la vie associative, d’une part, entre les adhérents de l’association et, d’autre part, avec les visiteurs extérieurs. Il définit notamment :  
– le fonctionnement,  
– les modalités d’accès du jardin,  
– l’attribution des parcelles,  
– la gestion et l’entretien du jardin.

Article 1 : Adhérer au règlement intérieur de l’association [nom de l’association]

Article 2 : Modalités d’adhésion et de cotisations, et droits associés.

Article 3 : Fonctionnement général du jardin de [nom du jardin]

1. Jardin sur un terrain public, ouvert au public, en libre accès à tous ;
2. Jardin sur un terrain privé, ouvert et partagé par tous les adhérents ;
3. Jardin sur un terrain privé, avec des parcelles privées.
4. Autre : [préciser la forme]

Le jardin de [nom], relève du fonctionnement n°\_\_\_ (dont les modalités sont précisées dans les articles ci-dessous).

Article 4 : Définition et distribution des parcelles

Article 5 : Accès au jardin (conditions et horaires)

Article 6 : Gestion et entretien

* Des parcelles individuelles
* Des parties communes

Article 7 : Protection de l’environnement

* Gestion des ressources (eau, pesticides, autres engrais)
* Outils utilisés et véhicules motorisés

**Je m'engage à respecter le règlement pour le jardin partagé de [nom].**

Nom du jardinier:

Fait à

le \_\_/\_\_/\_\_

Signature: